



# Escherichia Coli

*(E. coli)*

## Qu'est-ce que l'Escherichia coli (E. Coli)?

L'infection à E. coli est causée par un groupe de bactéries appelées Escherichia coli. On trouve ces bactéries partout dans le monde, y compris au Nouveau-Brunswick. Elles se logent dans l'intestin des personnes et des animaux infectés et sont excrétées dans les fèces. Les bactéries se retrouvent dans le sol et l'eau ainsi que sur les surfaces contaminées par des fèces d'humains ou d'animaux. Il existe diverses souches de la bactérie E. coli. Certaines souches d'E. coli peuvent causer une infection gastro intestinale ainsi que d'autres maladies chez les humains; elles sont donc dites « pathogènes ».

## Quels sont les symptômes?

Les symptômes se manifestent habituellement trois ou quatre jours après l'infection. La plupart des personnes qui sont malades souffrent de douleurs abdominales et de diarrhées fréquentes. Cette diarrhée est souvent sanglante. Les symptômes disparaissent habituellement après cinq à dix jours. Certaines personnes risquent toutefois de tomber gravement malades.

## Comment se transmet l'E. coli?

Les bactéries E. coli sont excrétées dans les fèces des humains et des animaux infectés. Elles peuvent se retrouver dans le sol, la nourriture et l'eau ainsi que sur les surfaces contaminées par des fèces infectées. Elles sont transmises par contact entre humains ou entre un animal et un humain, ou encore par la consommation d'eau et d'aliments contaminés. La plupart des cas d'infection sont associés à une mauvaise manipulation de la viande crue ou encore à une cuisson insuffisante de la viande ou de la volaille. La contamination de la viande se produit habituellement lors de l'abattage et du dépeçage de bovins. D'autres aliments peuvent également être contaminés : les fruits et les légumes frais, les noix, le lait et les produits laitiers non pasteurisés ainsi que le jus de pommes et le cidre non pasteurisés.

Modes de propagation de la bactérie:

- bœuf (généralement des hamburgers insuffisamment cuits ou des aliments contaminés par des jus de viande crue et insuffisamment cuite).
- les personnes qui ne se lavent pas les mains après un contact direct avec des animaux dans leur environnement naturel.
- la consommation d'eau contaminée.
- la baignade dans des eaux contaminées.

## FICHES D'INFORMATION SUR LES MALADIES DE A À Z

### Comment peut-on diagnostiquer une infection à E. coli?

Le diagnostic de l'infection est basé sur l'évaluation des symptômes cliniques par un fournisseur de soins et une analyse d'un échantillon de selles en laboratoire.

### Qui risque de contracter une infection à E. coli?

Toute personne exposée à une souche pathogène d'E. coli peut être infectée. Or, les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli présentent des risques accrus de tomber gravement malades. Il arrive que la bactérie E. coli provoque une maladie grave et parfois mortelle, le syndrome hémolytique et urémique (SHU).

### Comment peut-on prévenir une infection à E. coli?

**Observer les règles de propreté.** Tirer la chasse d'eau de la toilette sur toutes les selles et nettoyer le périmètre avoisinant à l'eau chaude et au détergent. Il est recommandé d'utiliser un désinfectant à base de chlore.

**Observer de bonnes règles d'hygiène personnelle.** Se laver soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après être allé aux toilettes ou avoir changé une couche, après avoir touché à des animaux ou avoir été en contact avec leurs fèces, après avoir manipulé de la viande ou de la volaille crue et avant de préparer ou de manger de la nourriture.

**Prendre des précautions en matière de salubrité alimentaire.** Laver ou peler les fruits et les légumes crus avant de les manger. Faire cuire correctement toutes les viandes (viande, volaille et fruits de mer). Éviter tout contact entre des aliments cuits et de la volaille ou toute autre viande crue. Ne consommer que des produits laitiers pasteurisés (lait, fromage, yogourt et crème glacée).

**Boire de l'eau traitée adéquatement.** Éviter d'avaler de l'eau provenant de sources d'eau destinées aux loisirs, comme les piscines et les cuves thermales. Ne pas boire d'eau de surface non traitée provenant de lacs ou de ruisseaux. Faire bouillir l'eau pendant une minute afin de tuer tous les pathogènes connus comme *Cryptosporidium* et *E. coli*. Procéder deux fois par année à une analyse de l'eau provenant de son puits privé afin de déceler la présence de bactéries. L'analyse bactériologique visant à déterminer la présence de la bactérie *E. coli* est d'ailleurs employée comme indice de contamination fécale de l'eau potable.

### Comment peut-on traiter une infection à E. coli?

Les personnes qui souffrent de diarrhée devraient boire beaucoup de liquides pour éviter la déshydratation, rester à la maison durant la maladie et suivre les règles d'une bonne hygiène personnelle, comme se laver les mains. En cas de diarrhée grave ou sanglante, consulter un fournisseur de soins pour obtenir des conseils et un traitement

# FICHES D'INFORMATION SUR LES MALADIES DE A À Z

## Comment la Santé publique intervient-elle?

Les fournisseurs de soins et les laboratoires sont tenus de déclarer les cas d'infection par des souches pathogènes d'E. coli à la Santé publique. Le personnel de la Santé publique s'entretiendra ensuite avec le patient (ou les soignants) afin de déterminer comment l'infection a été transmise, qui sont les autres personnes à risque de contracter une infection de la même source et quelles mesures prendre pour lutter contre l'infection. Il pourrait en outre fournir des conseils, au besoin, notamment sur l'exclusion des travailleurs infectés qui occupent des emplois associés à des risques de propagation élevés, comme les personnes qui prennent part à la manipulation des aliments, à la prestation de soins directs aux patients, à la garde d'enfants dans une garderie ou aux soins aux personnes âgées dans un établissement. Comme mesure de contrôle, il peut également être demandé d'exclure les enfants infectés fréquentant une garderie.

## Renseignements supplémentaires

Communiquer avec son fournisseur de soins, le bureau de la Santé publique de sa région ou Télé Soins 811.

## Site web utile

Agence de la santé publique du Canada

<http://www.phac-aspc.gc.ca/>

Santé Canada

<http://www.hc-sc.gc.ca>

---

Dernière révision: avril 2024